ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin du 23 Novembre 1958

2e CIRCONSCRIPTION DE DIJON (NORD–EST)

UN PROGRAMME DYNAMIQUE REALISTE ET SOCIAL

SEULE CHANCE DE SALUT NATIONAL ET SEUL ESPOIR DE NOTRE JEUNESSE

En janvier 1957, annonçant avec vingt mois d'avance l'indispensable avènement d'une « 5e République », j'écrivais :

« Le changement de numéro n'est que le symbole nécessaire d'un **renouvellement profond** sans lequel il ne serait qu'une mystification ».

C'est à ce **renouvellement profond** que le Peuple français, le 28 septembre dernier, a dit massivement OUI.

Cela signifie :

EN POLITIQUE INTERIEURE :

— **que le Gouvernement ait la stabilité** et les moyens nécessaires à la poursuite de sa tâche ;

— **que le Parlement reste dans son rôle** qui est de contrôler l'action gouvernementale, de voter le budget et de fixer par la Loi les grandes orientations du Pays ;

— **que soient simplifiées,** accélérées et stabilisées les **formalités administratives ;**

— **que soient desserrées les tutelles de l'Etat sur les collectivités locales** (Municipalités, Conseils Généraux).

Vis-à-vis de l'Algérie et de l'Afrique :

— **que la Paix revienne en Algérie, non en l'abandonnant mais en y créant une véritable fraternité** franco-musulmane qui s'exprime par le relèvement du niveau de vie des moins favorisés ;

— **que la Communauté Franco-Africaine** qui vient de naître **permette à la France et aux populations noires** qui lui font confiance **de collaborer loyalement pour leur profit commun.**

EN POLITIQUE EXTERIEURE :

— que la **solidarité de l'Europe se développe** et concoure au progrès économique et social de ses membres ;

— que, **regagnant,** par sa stabilité politique et une meilleure mise en valeur de ses ressources, **la confiance de ses associés et alliés,** comme le respect de ceux qui voulaient l'éclipser, **la France puisse jouer efficacement son rôle traditionnel de** « **Trait d'Union** » entre tous les peuples.

Sur le Plan Economique et Social :

— que l'Etat, dont la première mission est de **maintenir la valeur du franc,** gage essentiel du pouvoir d'achat des Français, doit **ne pas dépenser plus qu'il n'a,** à l'exemple des départements, communes et simples particuliers, **auxquels il n'a pas à se substituer abusivement,** si l'intérêt général ne l'exige pas ;

— qu'une **réforme profonde** — et non une « réformette » — de **notre système fiscal,** associée à une **politique intelligente du crédit, stimule les initiatives créatrices** et concoure à **l'accroissement nécessaire du revenu national ;**

— que toutes les catégories de producteurs et de distributeurs (agriculture, industrie, artisanat, commerce) à la veille du Marché Commun, soient encouragées à **améliorer leur productivité,** seule possibilité de surmonter la concurrence étrangère et d'éviter chômage et misère ;

— que **soient intégralement respectés les contrats** passés entre l'Etat et telle ou telle profession (notamment dans le plan de réorganisation des marchés agricoles), de même qu'entre les chefs d'entreprises et leur personnel **pour une loyale répartition des fruits d'une productivité accrue ;**

— que tout soit mis en œuvre, tant par les Pouvoirs Publics que par l'initiative privée dans le respect de la libre entreprise, pour que tous les Français, quelle que soit leur catégorie et leur échelon, soient assurés du **plein emploi** et puissent, ainsi que leur famille, **vivre largement de leur travail ;**

— qu'un grand effort national, à la dimension des énormes besoins restant à satisfaire, soit fait dans le domaine du **logement** et dans celui de l'**équipement des campagnes.**

Enfin, POUR LA JEUNESSE :

— que lui soient données les chances auxquelles elle a droit en multipliant **les moyens publics et privés d'enseignement** primaire, secondaire, supérieur et **surtout technique,** ce dernier devant être décentralisé pour être à la disposition des jeunes ruraux comme de leurs contemporains des villes ;

— que soient développés les **installations sportives** et les **moyens de culture intellectuelle,** gages d'une jeunesse forte et saine.

Telles sont les exigences premières d'un véritable renouveau de la France.

Tel est le programme, qu'avec le concours de mon suppléant, spécialement averti des problèmes ruraux, je veux défendre de toutes mes forces !

A vous, Electeurs et Electrices de la 2e circonscription, de dire, par votre vote du 23 novembre, s'il est aussi le vôtre.

Les deux hommes JEUNES qui vous le proposent, unissent dans leurs personnes les préoccupations de la grande ville et de la campagne qui doivent rester indissolublement solidaires pour leur bien commun.

Vive notre chère Bourgogne,

Vive la Ve République,

Vive la France !

François JAPIOT

Candidat Républicain Indépendant

Ingénieur, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique,
Croix de Guerre 1939-1945,
Conseiller Municipal de Dijon,
Président de l'Union des Ingénieurs de la Côte-d'Or,
Président Fondateur des « Castors Dijonnais »,
Membre du Comité départemental des H.L.M.

Remplaçant éventuel :

Charles DELATTE

EXPLOITANT AGRICOLE,
Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

Imp. Massebeuf, Dijon.